



EDITO

par Bernard Devert,
Président Fondateur
d'Habitat et Humanisme



Le mécénat d'entreprise, signe d'une éthique en mouvement

Muhammad Yunus, prix Nobel de la paix, dans son dernier ouvrage : "Une économie à trois zéros : zéro pauvreté, zéro chômage, zéro émission de carbone", n'esquive pas les difficultés pour y parvenir, relevant que la première d'entre elles est d'ordre anthropologique : quitter la vision pessimiste de l'homme le considérant comme un égoïste.

Qui peut contester une recherche qui s'est accélérée avec la crise financière de 2008, pour une meilleure attention au bien commun et/ou à l'intérêt général.

L'économie solidaire, fut-elle encore insuffisante, traduit la prise en compte de la question du sens qui interroge non seulement la micro mais aussi la macro-économie.

Les étudiants, sortis de Grandes Ecoles ou des Universités, donnent le primat aux activités créatrices d'un "autre-ment" ; la réussite personnelle, via le salaire, ne se présente plus comme un critère suffisant pour s'investir.

L'entreprise doit désormais partager ses valeurs managériales et s'engager à réduire les inégalités, ce fléau mondialisé, secrétant des violences d'autant plus fortes qu'elles sont cachées.

L'entreprise, dès lors qu'elle lutte contre les fractures sociales, trouve une réelle et juste reconnaissance. Nous sommes à un moment de l'histoire où il est possible, parce qu'espéré, de susciter un autre monde. L'heure n'est plus seulement de le rêver, elle est celle de le bâtir.

La masse monétaire est considérable ; les liquidités sur les marchés financiers représentent plus de 180 Mds d'euros. Cet argent flottant coule à flot. Une des questions est celle de sa mobilisation qui ne peut pas seulement se décréter mais doit être portée, via une vision dynamique et transformatrice des relations financières à laquelle le mécénat n'est pas étranger.

Ne soyons pas pessimistes, un chemin est déjà parcouru. Qui reprochait, il y a seulement 5 ans, à des dirigeants d'entreprises de maximaliser le profit et d'optimiser l'aspect fiscal. Cette approche, si elle n'est pas encore répréhensible sur le plan légal, devient une faute sur le plan moral ; elle relève, dans le meilleur des cas, d'une pratique de l'ancien monde.

Les ruptures dramatiques entre les continents, mais aussi à l'intérieur même de ceux-ci, deviennent insupportables, parce que de fait insupportables, d'où le développement d'un mécénat d'entreprise qui longtemps fut réservé au financement culturel mais qui s'associe à des actions luttant contre la précarité et la pauvreté.

Nous assistons à une convergence entre culture et solidarité. Que d'entreprises nous demandent d'inviter des cadres, pas seulement pour leur présenter la philosophie de notre démarche, mais pour une rencontre concrète avec des personnes laissées pour compte. L'indifférence se brise.

Que se passe-t-il alors ? Un échange - un apprivoisement entre le champ lucratif et non lucratif. Les intervenants au sein de ces deux sphères ne mettent pas en avant ce qui les sépare mais bien ce qui peut les réunir pour effectuer conjointement des réformes pour une Société moins fracturée.

Il convient de saluer le mécénat de compétence qui apporte une incontestable professionnalisation de l'activité caritative, associative ; dans le même temps que de responsables d'entreprises prennent aussi conscience d'une responsabilité pour transformer.

L'échange entre ces deux champs d'activités co-construit une économie nouvelle.

À l'observation de ces faits, nous pouvons légitimement poser la question : "Qu'est-ce qui est le plus fort, les liens ou l'argent" ? J'ai la faiblesse de penser avec le Petit Prince que ce sont les liens, ils permettent d'apprivoiser un monde nouveau. Qui ne l'attend pas.

Mécénat d'entreprise - Regards croisés -

Acteurs devenus incontournables du financement de l'action et de l'innovation sociales, entrepreneurs et entreprises mécènes bénéficient de la confiance des français* pour soutenir des actions d'intérêt général en complément de l'action des pouvoirs publics. Mais leurs motivations sont souvent mal comprises et réduites à des enjeux d'image et de fiscalité.

Ce numéro propose de croiser les regards d'acteurs associatifs avec de grandes et petites entreprises pour voir apparaître des motivations très diverses, qu'elles soient stratégiques en lien avec leur politique de responsabilité sociale, d'ancrage territorial ou pour répondre aux désirs d'engagement de leurs salariés en interne.

*cf enquête Admical octobre 2017 : les français et le mécénat

ÉCLAIRAGE

Sylvaine Parriaux, Déléguée générale d'Admical



Le renouveau du mécénat en pleine construction

Dans un contexte accéléré de mutation sociale et économique, le mécénat d'entreprise est en pleine évolution. C'est ce qui ressort de la consultation en ligne* qu'Admical, - association reconnue d'utilité publique de promotion du mécénat - a mené de mars à juillet 2017 auprès de ses adhérents et partenaires.

5 grandes discussions ont été lancées : soutenir l'engagement et sécuriser les pratiques des mécènes ; encourager le mécénat des TPE/PME ; faciliter le financement et l'accompagnement des entrepreneurs sociaux ; mieux apprécier la notion d'intérêt général ; faciliter la mobilisation de nouvelles ressources.

*www.avenir-mecenas.fr

FOCUS SUR LES DÉBATS QUI ONT SUSCITÉ LE PLUS D'ENGAGEMENT

Instaurer une franchise de 10 000 euros de dons pour les TPE PME

Si le cadre fiscal du mécénat d'entreprise est l'un des plus avantageux au monde comme l'a rappelé Jean-Jacques Aillagon, auteur de la loi de 2003, lors d'un débat public organisé par Admical en juin dernier, il n'en reste pas moins perfectible. Il est très avantageux car il vient diminuer le montant de l'impôt sur les sociétés (et non réduire l'assiette fiscale) à hauteur de 60% du montant du don mais dans la limite de 0,5% du CA. Et, c'est là où le bât blesse.

Ce plafond est très vite atteint pour les petites entreprises (à l'inverse des grandes). Une entreprise réalisant 1 million de CA ne bénéficie du dispositif que jusqu'à 5000 euros de dons. Ce qui est faiblement incitatif et stoppe en plein élan de nombreuses TPE. Le montant global des dons des TPE mécènes** a d'ailleurs baissé de 14 points entre 2013 et 2015, pour ne représenter que 11% du budget du mécénat d'entreprise en France.

C'est pourquoi Admical soutient le principe d'une franchise de 10 000 euros, au-delà, le plafond des 0,5% du CA continuerait de s'appliquer.

** c.f. Chiffres Clé

Créer un service civique professionnel pour encourager le mécénat de compétence

"Le mécénat donne un supplément d'âme aux entreprises qui le pratiquent" déclarait avec passion Didier Janot, patron d'une agence de communication rémoise lors du Mécènes Forum au Collège de France. Parce qu'il est important que la question fiscale ne prenne pas le pas sur la dimension humaine au cœur du mécénat, ce dirigeant, président de Prisme, un club de mécènes historiques composé d'une trentaine de TPE et PME, ose dire que l'on peut être entrepreneur et généreux. En donnant de l'argent (mécénat financier), des produits (mécénat en nature) ou du temps (mécénat de compétences) au service de causes d'intérêt général telles que la recherche médicale, l'insertion sociale, la protection de l'environnement, l'entreprise, par essence agent économique, prouve qu'elle est loin d'être indifférente aux maux de notre société.

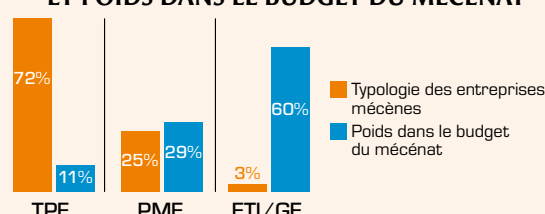
Et c'est une demande forte des collaborateurs ! Jeunes ou moins jeunes, ils attendent de plus en plus de leur entreprise qu'elle ne considère plus uniquement leur visage de salarié mais également celui de citoyen. Les 16 millions de bénévoles que compte notre pays en sont la preuve ! Déjà 11% d'entreprises ont compris l'intérêt du mécénat de compétences qui est une formidable réponse à ce besoin d'engagement. Il consiste à mettre à profit les savoir-faire personnels ou compétences professionnelles des employés au bénéfice d'une association, d'une ONG. L'enjeu est de démocratiser cette forme d'engagement pour le systématiser à tous les salariés, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. L'idée ? Créer un service civique professionnel : un jour de mécénat de compétences, décompté du temps de formation professionnelle du salarié par an et à son initiative.

Ouvrir de nouvelles voies

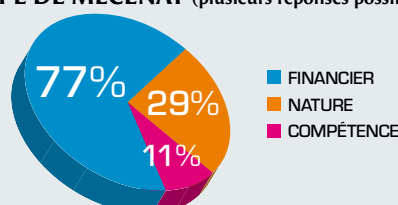
On le voit, un foisonnement d'idées, de propositions, alimentent aujourd'hui l'univers très créatif du mécénat : imaginer des formes de financement innovantes telles que les fondations actionnaires, trouver de nouvelles voies pour soutenir les entrepreneurs sociaux, encourager le développement des fondations territoriales... C'est d'ailleurs sur ce point que les Français attendent des avancées fortes de la part des pouvoirs publics.

CHIFFRES CLÉ

TYPOLOGIE DES ENTREPRISES MÉCÈNES ET POIDS DANS LE BUDGET DU MÉCÉNAT



PART D'ENTREPRISES MÉCÈNES ENGAGÉES DANS CHAQUE TYPE DE MÉCÉNAT (plusieurs réponses possibles)



Source baromètre Admical/CSA - Le mécénat d'entreprise en France 2016

ENTRETIEN

Lydie Crépet, Responsable développement des ressources d'Habitat et Humanisme



Le mécénat, un levier majeur pour habitat et humanisme

Des liens naturels avec le monde de l'entreprise

Depuis l'origine, selon l'intuition de son fondateur "réconcilier l'économique et le social", Habitat et Humanisme a ancré son action dans le champ économique, notamment en développant des outils économiques à vocation sociale (sociétés foncières solidaires, Agences Immobilières à Vocation Sociale, gamme de placements solidaires...).

Les liens avec les entreprises se sont donc développés de manière naturelle, particulièrement avec celles des secteurs connexes à l'activité d'Habitat et Humanisme : l'immobilier, le social et la finance.

Aujourd'hui le Mouvement compte plus d'une trentaine de partenariats avec des entreprises nationales et locales, en lien avec les associations Habitat et Humanisme implantées sur le territoire.

Du mécénat au co-développement

Au cours de ces 10 dernières années, les attentes des entreprises ont évolué et parallèlement les formes des partenariats. Longtemps, le mécénat a consisté en un soutien financier ponctuel d'un projet précis ou de l'association en général. Désormais, c'est souvent une démarche de co-développement qui est privilégiée par l'entreprise, lui permettant de l'associer complètement à sa stratégie, et ouvrant la voie à un partenariat plus global et pérenne pour les deux parties.

Le mécénat au cœur de la stratégie RSE des entreprises

Le développement de la culture de la RSE a modifié en profondeur l'approche du mécénat, les entreprises souhaitant désormais développer une démarche intégrée : cohérence avec le projet d'entreprise, implication concrète et sur le terrain de ses collaborateurs, communication interne et externe.. C'est dans ce cadre qu'Habitat et Humanisme pourra répondre aux besoins de ses partenaires en proposant notamment des mécénats de compétences sous différentes formes : depuis les missions ponctuelles - journées de solidarité pour rafraîchir et aménager une salle commune d'un habitat collectif, ou animation d'une soirée festive avec des résidents - à des missions plus longues, au sein d'un service d'Habitat et Humanisme où l'expertise du salarié mécène sera utile dans des domaines aussi variés que l'informatique, le marketing, l'accompagnement social des résidents, l'épargne solidaire, la gestion locative etc...

Le mécénat, un enjeu d'avenir pour Habitat et Humanisme

Dans un contexte de baisse des subventions publiques et d'augmentation constante de la précarité en France, le mécénat est un enjeu de taille pour Habitat et Humanisme : pour contribuer au financement de son action et bénéficier de compétences professionnelles, mais également pour se faire connaître auprès d'un public plus large que sont les salariés d'entreprises. Le défi est de mettre en place des partenariats adaptés aux souhaits des entreprises, et innovants...heureusement cela fait partie de l'ADN d'Habitat et Humanisme !

ÉCLAIRAGE

Nathalie Bardin, Directrice des Relations Institutionnelles, de la Communication et de la RSE d'Altarea Cogedim, Grand Partenaire d'Habitat et Humanisme.



La place du mécénat-partenariat dans la politique RSE du groupe

Depuis sa création, le groupe Altarea Cogedim entreprend pour les villes et leurs habitants. Son engagement sociétal s'inscrit dans le cadre d'une vision stratégique d'ensemble. En tant que 1^{er} développeur immobilier des métropoles, le Groupe souhaite contribuer, aux côtés des acteurs publics, des habitants, des salariés... à la revitalisation de ses territoires d'ancrage.

Aujourd'hui, le groupe est présent dans les 12 principales aires métropolitaines françaises et à travers ses filiales (Pitch, Histoire & Patrimoine...) dans des villes de taille plus modestes dans lesquelles il mène des actions responsables.

Véritable partenaire d'intérêt général, Altarea Cogedim a imaginé sa politique RSE en étant à l'écoute d'un panel d'acteurs élargi (élus, investisseurs, clients) pour être à la hauteur des enjeux que traversent actuellement les collectivités.

Cette démarche RSE, appelée "Tous engagés !", est structurée autour de 3 piliers : le développement des talents, le partenariat avec les villes et les métropoles, l'accompagnement des clients et des partenaires.

Inscrite dans sa politique RSE, la démarche mécénat du Groupe se fonde sur 3 axes fondamentaux : **le soutien à la création artistique, les sujets liés au développement, à la transmission, à l'éducation et les actions sociales dont le partenariat avec Habitat et Humanisme fait partie.**

Conscients que le lien social en ville se délite et conscients qu'il faut agir en urgence contre l'exclusion sociale, le Groupe accompagne Habitat et Humanisme depuis plus de 10 ans en tant que Grand

Partenaire sous différentes formes comme le mécénat de compétences, le soutien financier pour la création de nouvelles structures d'accueil, le financement de plusieurs postes de cadres, la mise en place de réunions de partage organisées en régions notamment à Lyon, Marseille, Paris et Nantes entre les Directions régionales d'Altarea Cogedim et les structures locales d'Habitat et Humanisme.

Agir en partenaire responsable, c'est mettre l'entrepreneuriat au service du lien social pour réconcilier l'humain et l'urbain.



En 2016, le Groupe a notamment soutenu la réhabilitation complète d'un immeuble à Versailles en faveur de familles en situation de réinsertion.

Partout où il agit, son ambition est de permettre aux personnes en difficulté d'accéder à un logement dans des quartiers équilibrés et de bénéficier d'un accompagnement de proximité favorisant une réinsertion durable. Avec Habitat et Humanisme et plus largement à travers toutes les actions de mécénat qu'il conduit, Altarea Cogedim imagine des villes pour tous, des villes plus mixtes, des villes plus denses où "lieux de vie" riment avec "liens de vie".

Mécénat d'entreprise, enjeux réglementaires, juridiques et fiscaux

Loi Allaignon du 1^{er} Aout 2003 :

MÉCÉNAT

Soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre, un projet ou une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

CONTREPARTIES AUTORISÉES

Symboliques ou Matérielles

"Disproportion marquée" entre les sommes données et la valorisation de la prestation rendue.

En pratique < 25%

FISCALITÉ ACTUELLE

Réduction d'impôt de 60% du montant du don (en numéraire, en nature ou en compétence) dans la limite de 0,5% du CA.

TEMOIGNAGE

Didier Janot, Président du club d'entreprises Prisme

TPE & MÉCÈNE

En France, plus de 70% des mécènes sont des TPE/PME qui mettent en œuvre des initiatives de manière locale, là où l'entreprise connaît le terrain, en impliquant ses collaborateurs et en mettant à disposition les différentes ressources de l'entreprise : produits, compétences, capacité d'innovation, outils d'évaluation. Proximité, visibilité et installation au cœur du maillage territorial sont parmi les enjeux déterminants.



Didier Janot, mécène, président du club d'entreprises Prisme pour la promotion du mécénat, administrateur Admical délégué sur le territoire

"J'ai plaisir à inviter entreprises, associations et personnes physiques à la pratique du mécénat et en tant que président du club Prisme, j'anime une trentaine de TPE/PME/ETI à la vertu de cette pratique... J'aborde ainsi 2 types de mécénat : le mécénat individuel et le mécénat collectif.

Un chef d'entreprise est un acteur économique sur son territoire ; il souhaite souvent être acteur de la vie et de la Cité, et selon sa sensibilité, aider une association culturelle, un projet solidaire, et pratique alors des actions de mécénat, parfois sans le savoir... Son engagement peut être financier, en nature ou de compétence, sans rien attendre en retour.

Mais pour être pérenne, il est souhaitable que le mécénat fasse sens avec l'entreprise, avec son activité, sa culture, son histoire ... le mécénat entre alors dans une phase de maturité et permet à l'entreprise qui le pratique de sortir de l'isolement et de s'ancrer sur son territoire mais aussi de modifier son image en s'associant à de belles causes.

Tout comme pour les particuliers, la principale motivation de leurs actes de don n'est pas l'avantage fiscal. Elle est encore peu incitative pour les TPE et le plafond de 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires mériterait d'être augmenté.

En construisant des passerelles entre le monde solidaire et celui de l'entreprise, des liens nouveaux se créent, des échanges féconds naissent et l'entreprise découvre alors les joies et les vertus du mécénat."

ENTRETIEN

LOUIS BAZIRE, Responsable du Volontariat chez BNP Paribas



LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCE... Outil de gestion individualisée des carrières en interne

L'idée de lancer le mécénat de compétence est venue il y a à peu près 2 ans, avec une expérience pilote d'une quinzaine de collaborateurs en milieu de carrière qui cherchaient un espace de respiration professionnel... **Il a été conçu comme un outil de gestion individualisée des carrières en interne à la BNP** et se décline **en local et en national** sous deux formes, en transition et en fin de carrière.

De ce fait, le mécénat de compétence est géré par la DRH et l'équipe Volontariat - coordination et appui à la promotion du bénévolat... appels à mission, gestion du portefeuille de partenaires, diffusion des "best practices" auprès des grands centres (interventions séminaires RSE et autres) - **rattaché à un Comité de pilotage** qui intègre l'ensemble des parties prenantes en interne sur ces sujets : la RH bien sûr, mais aussi la RSE, la Fondation BNP Paribas, la Communication ainsi que des représentants des différents métiers : Réseau, Banque d'Investissement etc... Ce comité est présidé par Jacques d'Estais, DGA.

Le mécénat de compétence de transition ou de milieu de carrière en mode projet

C'est un outil à la disposition de la RH pour permettre aux salariés qui le souhaitent, de vivre, à une période particulière de leur carrière, une expérience de 12 à 18 mois au sein de l'une de nos associations partenaires, à temps partiel de préférence, sur la base d'un projet qui aura été élaboré ensemble, avec l'objectif de réintégrer le groupe, à l'issue de cette mission.

C'est de la **RH groupe** que viendront les **candidatures** que nous relayerons à nos partenaires associatifs, Habitat et Humanisme, l'Adie, les Restaus du Cœur, Croix Rouge ou les associations lauréates de "la France s'engage" qui est un dispositif d'appui au monde associatif, un incubateur d'ONG ou d'entreprises solidaires, avec qui nous avons tissé des rapports étroits.

Le mécénat de compétence senior ou de fin de carrière pour accompagner le turnover naturel des collaborateurs

Il se développe depuis novembre 2016, après un accord signé avec nos partenaires sociaux, dans le cadre du **Contrat de Générations** par lequel BNP Paribas s'engage à embaucher des jeunes et à faciliter les départs à la retraite.

Il permet au collaborateur de quitter le groupe à 2 ans maximum - 6 mois minimum - de sa retraite à taux plein en mettant à disposition, à 100% de son temps, ses compétences au sein d'une association d'intérêt général et dont les valeurs sont conformes aux nôtres.

Le mécénat Senior accompagne ainsi le turnover naturel des collaborateurs, environ 1 000 départs à la retraite par an dans le Groupe, et trace un "après" pour les personnes qui le souhaitent.

Environ 50 mécénats seniors ont été concrétisés depuis la mise en place de cette offre en interne, relayée notamment sur le portail RH du groupe.

Le mécénat de compétence, un outil "gagnant gagnant" ...

Le mécénat de compétence est un outil "gagnant gagnant" qui permet de concilier les besoins d'une association, avec une aspiration à un stade de sa carrière d'un collaborateur ou d'une collaboratrice, et dans les deux cas, le mécénat de compétence étant assimilé à un don en nature, pour les associations reconnues d'intérêt général ou d'utilité publique, nous pourrions déduire de nos impôts 60% du salaire du collaborateur mis à disposition, ce qui allège le coût pour l'entreprise.

INNOVATION

MÉCÉNAT COLLABORATIF, petites actions pour grands défis !

Une réponse aux désirs d'engagement ponctuel de vos collaborateurs sur votre territoire

Aujourd'hui, les modèles alternatifs et collaboratifs sont en train de s'imposer. Grâce aux nouvelles technologies se créent de nouveaux modes d'entraide. C'est dans ce contexte que **la Macif a conçu Diffuz, un réseau social solidaire ouvert à tous, pour créer la rencontre entre les associations en quête de bénévoles ponctuels, et les citoyens en quête d'actions solidaires.**

L'objectif de Diffuz est de faciliter l'engagement solidaire des particuliers pour démultiplier la solidarité et permettre à chacun d'agir à son niveau, en fonction du temps disponible, du niveau d'engagement souhaité, de sa situation géographique... **"...en relevant les défis solidaires proposés par des associations pour des causes qui vous tiennent à cœur !..."**

À titre d'exemple, Habitat et Humanisme, partenaire de Diffuz, a lancé en 2016 un défi sur la plateforme afin de mobiliser des coureurs solidaires pour la Solirun, un événement sportif et engagé, organisé par plusieurs clubs Rotary et Rotaract au profit de l'association Habitat et Humanisme Ile-de-France.

Grâce à Diffuz, chacun a le pouvoir d'agir solidaire, ponctuellement, où il veut et quand il veut, en fonction de ses centres d'intérêt ; et pour les entreprises, c'est un outil qui peut permettre de créer du lien entre les collaborateurs et sur les territoires.

www.diffuz.com

STRATÉGIE

François Marie Geslin, Membre du Comité exécutif d'AG2R LA MONDIALE, en charge de l'engagement sociétal



Partenariat LA PIERRE ANGULAIRE et AG2R LA MONDIALE : Construire une dynamique durable pour un "vivre ensemble" au bénéfice de tous

Aujourd'hui, plus d'1/3 de la population a plus de 50 ans. Nous sommes incontestablement dans un phénomène de "séniorisation" de notre société qui pose de nombreuses questions, et doit nous pousser à réfléchir, collectivement, à l'accompagnement que nous proposons à nos seniors, notamment en matière d'habitat. C'est un sujet fondamental sur lequel AG2R LA MONDIALE travaille quotidiennement depuis plusieurs années déjà, en lien avec les acteurs publics et territoriaux, les associations et les entreprises, tant au niveau national que régional.

Dans ce cadre, **la réflexion et le partenariat autour de l'habitat bi-générationnel** relèvent de la démarche d'engagement sociétal d'AG2R LA MONDIALE, en lien avec les orientations des Fédérations Agirc et Arrco pour le maintien à domicile des personnes âgées et la Loi d'adaptation de la société au vieillissement.

Avec Habitat et Humanisme, nous construisons une dynamique durable autour de l'habitat bi-générationnel

En 2012, AG2R LA MONDIALE s'est rapproché d'Habitat et Humanisme, acteur majeur du mal-logement, pour construire avec lui une dynamique commune autour des questions du vieillissement et contribuer au développement d'un concept d'habitat bi-générationnel, impulsé par l'association La Pierre Angulaire, membre de la Fédération Habitat et Humanisme.



Le projet s'est monté et s'est développé en retenant les meilleures pratiques des habitats intergénérationnels expérimentés et en écartant ce qui n'a pas fonctionné.

Aujourd'hui, après avoir testé un modèle socio-économique et identifié des sites d'expérimentation, **le projet consiste à mettre en œuvre 5 habitats bi-générationnels sur 5 ans. Pour AG2R LA MONDIALE, il s'agit d'accompagner d'un point de vue stratégique, méthodologique et financier** le déploiement du projet.

La 1^{re} résidence bi-générationnelle Fabrice Cayol a été ouverte en 2017 à Nice.

Concrètement, il s'agit d'une forme de logements où deux générations partagent des lieux et des moments de vie : des jeunes, étudiants ou en service civique, prennent soin de personnes âgées fragilisées. Le projet social consiste à développer des liens et de l'entraide entre les habitants pour un véritable "vivre ensemble".

Des solutions nouvelles pour répondre aux enjeux de solidarité, un habitat adapté tout au long de la vie

Ce partenariat entre AG2R LA MONDIALE et La Pierre Angulaire incarne l'habitat adapté tout au long de la vie et la promesse de solidarité et d'humanité induites dans le lien intergénérationnel. Il démontre qu'il est possible de favoriser l'émergence de nouvelles formes d'habitat social permettant de répondre à des enjeux de solidarité, en luttant contre l'isolement des personnes âgées.

ÉCLAIRAGE

Béatrice de Durfort, Déléguée générale du Centre Français des Fondations



La loi du 4 juillet 1990 instituait le statut de fondation d'entreprise. Depuis, leur nombre n'a cessé de croître et même si les entreprises ont aussi la possibilité de choisir d'autres statuts (fonds de dotations, fondation abritée, fondation reconnue d'utilité publique), celui de fondation d'entreprise reste majoritaire. Il est intéressant de noter que ces fondations, créées pour une durée limitée, sont dans leur grande majorité prolongées, confirmant que cette démarche a plusieurs avantages.

En effet, en créant sa fondation, l'entreprise structure son offre de mécénat, articule de façon cohérente ses actions en faveur de l'intérêt général et renforce son pouvoir attractif.

D'abord parce que la fondation d'entreprise est un outil d'adhésion des collaborateurs à leur entreprise. De plus en plus ceux-ci sont sollicités à travers les opportunités de mécénat ou bénévolat de compétence et peuvent consacrer temps et expertise à des projets d'intérêt général ; cet engagement est un facteur de satisfaction. Pour la fondation, par ailleurs, cette ressource contribue à créer des liens entre le monde de l'entreprise et la société civile de façon durable.

Ensuite, la fondation d'entreprise, en organisant son engagement autour d'axes d'intervention stratégiques définis dans ses statuts, favorise un impact durable et efficace. Dans sa gouvernance, elle peut intégrer des personnalités qualifiées qui conseillent

ses choix et renforcent sa légitimité. De plus, à force d'expérience, la fondation d'entreprise construit un véritable savoir-faire sur les missions, sur les modes d'analyse des projets, leur sélection, leur accompagnement et sur l'évaluation des actions engagées. Certaines d'entre elles financent aussi des études et rapports pour mettre en lumière les enjeux sociaux et sociétaux et mieux orienter leurs actions. **Enfin, en tant qu'acteur de l'intérêt général, la fondation d'entreprise est soumise au contrôle administratif et doit rendre compte de son action.** Elle contribue à la valeur citoyenne de l'entreprise.

Aujourd'hui, les fondations d'entreprise sont confrontées à plusieurs défis. Dans une période de restriction des ressources, alors que les besoins sont considérables, les fondations d'entreprise travaillent de plus en plus avec d'autres acteurs sur des projets innovants. **C'est dans cette dynamique de co-construction et d'amélioration des pratiques qu'intervient le Centre français des Fonds et Fondations.** Il mène par ailleurs une activité de veille, d'information, de conseils et de plaidoyer qui contribue à l'efficacité du secteur de l'intérêt général dans son ensemble. Aujourd'hui, le Centre français des Fonds et Fondations regroupe plus de 300 fonds de dotation et fondations qui représentent plus de 60% des dépenses du secteur.

CHIFFRES CLÉS 2016

L'observatoire de la Fondation de France dénombre en 2016 :

4 759 fondations et fonds de dotation dont **717** créés par les entreprises (11% du total) répartis en :

360 fondations d'entreprise

207 fonds de dotation

116 fondations sous égide

34 fondations reconnues d'utilité publique

Panorama des fondations et des fonds de dotation créés par des entreprises mécènes - 2016, EY et les Entreprises pour la Cité.

ÉTUDE

Le Rameau / CFF

Enjeux et pratiques des fonds et fondations

Quels sont les enjeux actuels du secteur des fonds et fondations ? Comment ont évolué, ces 5 dernières années, les pratiques de soutien des fondations vis-à-vis de leurs structures bénéficiaires ? Qui sont les partenaires des fondations, et selon quelles modalités ?

Pour éclairer ces évolutions, Le RAMEAU et le Centre Français des Fonds et Fondations viennent de renouveler l'étude "Enjeux & Pratiques des fonds et fondations", réalisée en 2013.

Les résultats confirment le rôle structurant des fondations pour le secteur d'intérêt général, les fonds et fondations percevant que leurs enjeux prioritaires sont le renforcement de leur action sur l'intérêt général, la professionnalisation de leurs pratiques et la mobilisation de forces vives.

Les fondations ont diversifié leur mode de soutien. Au-delà du financement, les pratiques d'accompagnement et d'évaluation se renforcent. Cette évolution constitue un challenge pour le secteur.

Par ailleurs, l'étude démontre l'intensification des alliances dans lesquelles se sont engagées les fondations. En effet, si la réflexion et le dialogue en commun définissent principalement la nature des partenariats noués par les fondations, 50% des fondations mènent tout de même des actions partagées avec leurs partenaires.

Les fondations ont ainsi un rôle d'éclaireur à jouer au profit du secteur d'intérêt général.

En renforçant davantage encore leurs pratiques, et surtout en co-construisant, elles peuvent être à l'avant-garde des mutations de l'intérêt général !

Retrouvez le rapport d'étude et la synthèse associée sur le centre de ressources numériques "Fondations d'avenir".

ENTRETIEN

Virginie Percevaux, Déléguée générale de la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement (CASD)



Fondation CASD : un engagement solidaire au service des territoires

En 2014, la création de la Fondation CASD a permis de placer les territoires au cœur des actions de mécénat et de soutenir le développement local. Cette Fondation agit en complémentarité de la Fondation CA Pays de France, créée en 1979.

Le LOGEMENT, un des 4 enjeux de la Fondation CASD

...Ensemble pour l'autonomie de chacun tout au long de la vie...

La Fondation CA Solidarité et Développement agit en faveur de l'autonomie socio-économique des personnes en structurant ses activités autour de 4 axes : **l'insertion sociale, l'insertion professionnelle, le logement, la santé et le bien vieillir.**

Afin de respecter les spécificités de chaque région et de chaque territoire, les projets sont étudiés par les Caisses Régionales qui connaissent parfaitement bien les problématiques des territoires sur lesquels elles sont implantées. Par la suite, elles proposent de soutenir conjointement les projets avec la Fondation CASD, dont le Conseil d'Administration étudie avec minutie et bienveillance chaque projet. Si le Conseil accorde son soutien, la contribution se fera à 50% par la Caisse Régionale, et 50% par la Fondation, pour un montant minimum par projet de 20 000 euros. Les critères de sélection vont de l'impact social du projet à son management (gestion de projet, utilisation des fonds, évaluation et mesure d'impact...), en passant par la typologie de bénéficiaires et bien sûr,

sa pertinence sur le territoire. Depuis 2015, plus d'une cinquantaine de projets ont été soutenus, pour un budget de plus d'1,4 millions d'euros.

Avec Habitat et Humanisme, une réelle convergence d'enjeux et d'organisation

Le Crédit Agricole (via l'Association CASD d'abord, puis la Fondation CASD depuis 2014) soutient Habitat et Humanisme depuis près de 10 ans. En effet, Habitat et Humanisme a su, à nos yeux, démontrer son utilité sociale. La raison pour laquelle ce partenariat perdure est la **convergence d'enjeux (insertion, santé, bien vieillir, logement) et d'organisation (implantation nationale- locale) entre nos deux structures.** Enfin, nous avons en commun un désir d'innovation et de recherche de solutions pertinentes pour tous, afin de répondre à des thématiques de société qui évoluent.

Concrètement, de 2008 à 2015, le Programme Solidarité Logement du Crédit Agricole a permis de soutenir 61 projets portés par Habitat et Humanisme.



En 2015, avec le lancement de la Fondation CASD, 10 projets ont bénéficié d'un accompagnement financier conjoint avec les Caisses Régionales, notamment 2 projets d'habitat intergénérationnel : la Résidence St Antoine à Grasse, l'Espace Emmanuel Mounier à Lyon et un projet d'EHPAD à La Tronche.

Pour les années à venir, l'histoire reste à écrire. Il y a tellement à faire et notamment sur les typologies de publics aidés, par exemple avec le logement intergénérationnel pour contribuer à la reconstruction du lien social, les EHPAD solidaires... Une seule certitude : le logement reste un vrai enjeu de société.

Investir Agir
est édité par
habitat et humanisme

Directeur de la publication :
Bernard Devert
Rédactrice en chef :
Nathalie Monnoyeur
Comité de rédaction :
Maria Savereux, Lydie Crépet
Jean Guillaumond,
Bertrand Avril, Xavier Colomer

Maquette et création :
Onna Noko
Date de publication :
Décembre 2017
Crédits Photos :
JJ Bernard (photo S. Pariaux)
Shutterstock
ISSN 2416-9919

NOUS CONTACTER

Lydie Crépet, responsable ressources financières
Tél. 04 72 27 42 58
l.crepet@habitat-humanisme.org

69 chemin de Vassieux • 69647 Caluire et Cuire Cedex
Tél. 04 72 27 42 58
contact@habitat-humanisme.org